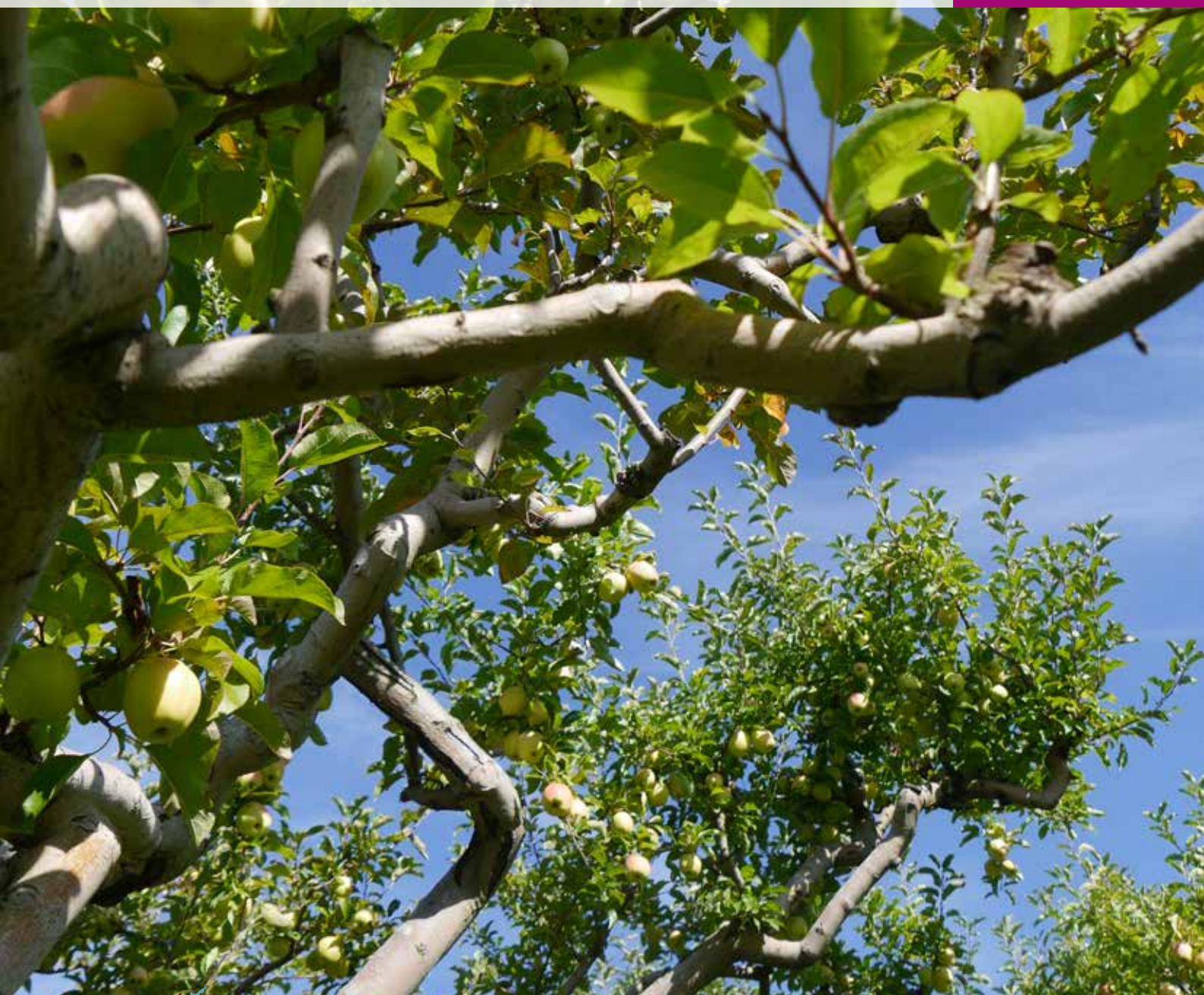


Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°3
NOVEMBRE-
DÉCEMBRE 2014





LE MOT du maire

Chers amis,

Pour un élu, construire, agrandir ou rénover une école est un moment privilégié.

Cet acte rare et majeur dans la vie d'une commune symbolise la vitalité d'un territoire, son attractivité et son dynamisme. C'est comme une porte qui s'ouvre vers l'avenir et qui nous donne à tous de l'espoir.

C'est donc avec fierté que le 19 septembre dernier, accompagné de l'équipe municipale et de nos invités, j'ai eu le plaisir d'inaugurer les travaux des groupes scolaires 1 et 2.

Le 19 septembre, Monsieur le Maire, accompagné de l'équipe municipale, inaugurerait les travaux réalisés dans l'école.

Merci aux élèves d'avoir illustré le nouveau préau et à nos invités ainsi qu'aux villazoïses venus découvrir **le nouvel ensemble scolaire**.



Ces travaux (construction d'un préau, création de salles, mise aux normes thermiques, phoniques, accessibilité, isolations...) finalisent le projet global initié en 2007 pour accompagner la croissance de notre commune qui est passée de 800 habitants en 1970 à 3 200 aujourd'hui.

14 classes, avec la possibilité d'en créer 2 supplémentaires, composent maintenant un ensemble structuré, esthétique avec des équipements modernes. Un ensemble de très bonne qualité environnementale pour une capacité de plus de 400 élèves.

Les groupes 1, 2 et 4 sont donc désormais dédiés au scolaire et le groupe 3 au périscolaire.

Certes le programme s'est déroulé sur 7 ans mais nous avons dû espacer les travaux pour reconstituer les ressources financières, limiter le recours à l'emprunt, permettre la réalisation d'autres projets urgents et définir correctement nos choix sur l'avenir des bâtiments existants.

Le 19 septembre dernier a été également l'occasion d'accueillir notre nouvelle directrice des écoles, Mme Joëlle Rodrigue, à qui nous avons eu le plaisir de mettre à disposition un ensemble fonctionnel et agréable pour nos enfants.

Je suis persuadé que les élèves de l'école de Villaz sauront respecter cet ouvrage de qualité, conscients des efforts que la collectivité s'est imposée pour leur assurer un enseignement de qualité et ainsi l'apprentissage du savoir et de la citoyenneté dans des conditions optimales.

Christian MARTINOD



Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale / Aurélia Gomila, adjointe au maire

Ont participé à ce numéro : Sylvain Dunand-Chatellet / Hubert Hinschberger

Crédits photos : Mairie / Plein Air Aventures / Joëlle Rodrigue / Filières Aventures / FJEP

Retour en images à Villaz



La matinée du 6 septembre, de nombreuses associations villazoises ont présenté leurs activités lors du **forum des associations**. Une rencontre réussie grâce la participation de nos dynamiques associations et d'un grand nombre de villazoises curieuses.



Le 14 septembre, Plein Air Aventure organisait la **3^e foulée villazoise**, les participants ont pris le départ avec le soleil et le sourire. Encore une édition réussie sous le signe de la convivialité.



Le 11 octobre, L'APE organisait le rituel **marché de l'automne**.

Un rendez vous apprécié qui permet à chacun de profiter de produit locaux, en grande partie cultivés à Villaz.





La commission Urbanisme, environnement,

La Commission Urbanisme, environnement, aménagements



Vice-Président :
Bernard Clary

Membres :
Camille Allard-Métral,
Alain Falabrino,
Karine Picaronie,
Jean-Paul Rauxet,
Lionel Raffort,

Membres associés sur les thèmes
environnement/aménagements :
Maud Manier,
Pascal Vignand,
Pierre-Georges Mercy.

La commission s'appuie sur les compétences de Hubert Hinschberger, directeur des services techniques, et de Géraldine Paret, assistante (partagées avec la commission travaux). Point important, les questions liées à l'urbanisme réglementaire, ou à des procédures administratives, sont traitées par les seuls membres élus de la commission, astreints à une obligation de réserve. Les autres sujets sont examinés en commission élargie.

La commission est en charge des dossiers suivants :

- **Urbanisme réglementaire individuel** : instruction des permis de construire, des déclarations préalables et des permis d'aménager (lotissements) (tous les permis d'aménager et permis de construire autres que les maisons individuelles sont examinés systématiquement par la commission, alors que les autres dossiers le sont lorsque les agents des services municipaux mettent en évidence des problèmes).
- **Urbanisme réglementaire** : conduite des procédures de révision, de modification du PLU ; capitalisation des retours d'expérience sur l'application du PLU actuel ; avis sur SCOT
- **Environnement** : avis sur dossiers icpe, loi sur l'eau, etc ; questions relatives aux déchets (en lien avec la CCPF) ; sujets environnementaux relevant de la police du maire ; actions de sensibilisation
- **Forêt** : travaux d'aménagement
- **Aménagements** : aménagements routiers ; grands projets
- **Sentiers**



La commission et ses membres associés - de gauche à droite, en haut : Pascal Vignand, Pierre-Georges Mercy, Jean-Paul Rauxet, Lionel Raffort, Alain Falabrino - en bas : Maud Manier, Karine Picaronie, Bernard Clary, Camille Allard-Métral.

- **Transports** : dialogue avec les instances compétentes (CCPF, conseil général, SIBRA)

Les domaines de compétence de la commission sont donc nombreux, et après seulement 6 mois de fonctionnement, elle n'a bien sûr pas encore pu tous les aborder. Plutôt qu'un examen détaillé de ces différentes compétences, nous vous proposons d'évoquer quelques aspects de ces tâches réglementaires et quelques projets sur lesquels nous travaillons.

Les actes d'urbanisme

La déclaration préalable est un acte administratif qui concerne des aménagements de faible importance : petites extensions de surface de bâtiments existants, ou création de nouvelles constructions comme des abris de jardin, changement de destination d'un bâtiment, travaux modifiant l'aspect extérieur, ...

Le permis de construire est exigé pour des travaux de plus grande importance : créations de nouvelles constructions, à l'exception de celles soumises à simple déclaration préalable, extensions significatives de bâtiments.

Les décisions qui sont prises à l'issue de ces demandes (accord ou refus) sont basées sur des critères bien précis, qui résultent essentiellement du règlement du PLU. La

commission n'est donc pas dotée de pouvoirs de droit divin, contrairement à certaines croyances ! Il faut aussi savoir que ces règles sont amenées à évoluer dans le temps, donc ce qui a été autorisé ou refusé à une époque ne le serait pas forcément aujourd'hui. Les différents formulaires relatifs à ces demandes sont disponibles sur le site internet de la commune (www.villaz.fr).

Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme (zones constructibles, zones agricoles et zones naturelles), en tenant compte des nouvelles exigences environnementales. Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document qui exprime un véritable projet d'une collectivité. Il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Son but est de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles. Il doit tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements.

Le PLU de la commune de Villaz, qui a été approuvé le 7 novembre 2011, fixe les principales orientations suivantes :

- mettre fin au mitage (dispersion des

aménagements

- habitations) qui compromet à terme les espaces agricoles et naturels
- mettre un frein à la croissance excessive de la population constatée ces dernières années (on passe de 5 % par an à moins de 1,8 %)
 - limiter les développements futurs aux seuls secteurs du chef lieu (avec un petit effort de densification) et des Vignes
 - améliorer l'unité et l'attractivité du chef lieu

Le PLU est un document qui est amené à vivre à travers des procédures de modification et de révision :

- la modification : elle ne peut pas modifier les orientations du PLU, ni réduire un espace boisé classé, une zone agricole, naturelle, ou une protection édictée
- la révision : elle peut conduire à des changements de zonage, mais dans le strict respect des orientations nationales et du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du bassin annécien.

Les projets d'aménagement

La commission élargie a engagé plusieurs projets

La liaison douce vers les Vignes et le plan de circulation

Le secteur des Vignes constitue pour le PLU notre pôle de développement secondaire. Le conseil municipal a la volonté de développer une liaison vers le chef lieu favorisant les déplacements non polluants. Les premiers examens du projet montrent qu'il doit être couplé avec des aménagements routiers et un plan de circulation



La commission élargie en reconnaissance pour le tracé de la future liaison douce des Vignes

pour le secteur. Compte tenu des contraintes budgétaires, les travaux devront être réalisés en plusieurs phases. Avec l'accroissement de la circulation, un plan de circulation est également à établir pour d'autres secteurs sensibles de la commune.

Pour le moment, la commission s'est fixée le calendrier suivant :

- réalisation d'un levé par un géomètre en novembre 2014
- présentation des solutions possibles aux riverains en janvier 2015.

L'aménagement du chef lieu

Le secteur situé autour de la salle des fêtes constitue un gros enjeu d'aménagement pour notre commune. Il s'agira de renforcer le rôle du chef lieu. La commission souhaite que le projet comprenne des espaces à vivre (espaces verts, espaces de rencontre). Les habitants et les commerces seront consultés sur ce projet au milieu de l'année 2015.

Des jardins familiaux

La commission élargie projette de proposer aux habitants des immeubles de notre commune des jardins familiaux.

Le chef-lieu





Les activités scolaires et périscolaires

Les Temps d'Activités péri-éducatifs, premier bilan

Mis en place depuis la rentrée de septembre à Villaz, les temps d'activités péri-éducatifs ou TAP accueillent en moyenne 270 élèves par jour avec une part très importante de maternelles (130 enfants). La mairie a donc mobilisé une équipe d'animateurs conséquente, travaillant autour d'activités de groupes avec un fil rouge commun (l'Afrique pour la 1^{ère} séquence) sous la forme de différents supports : activités manuelles, musique, sport, éveil corporel, espaces ludiques, lectures et contes. Nous avons accueilli dernièrement l'activité yoga afin de proposer une activité reposante pour les journées bien rythmées de nos enfants. Notre objectif tout au long de l'année sera de faire tourner les activités par groupe et par période afin de permettre aux enfants de découvrir un maximum de domaines. La semaine type d'activités de vos enfants changera donc pour la rentrée du 3 novembre. Les plannings par groupe et par niveau (élémentaire ou maternelle) seront disponibles sur le site internet de la mairie à partir de la deuxième semaine des vacances de Toussaint.

Thème fil rouge de la prochaine période (3 novembre au 20 décembre) : l'Asie.

Les personnes désireuses d'intervenir ponctuellement sur ce thème et faire découvrir aux enfants une spécificité de l'Asie sont bien entendu les bienvenues, et permettront lors de leur intervention de mettre en vie ou en image ce continent.

Nous faisons également appel aux dons de livres pour enfants sur le thème de l'Asie. Pour cela, vous pouvez venir déposer vos livres en mairie, nous les ferons suivre aux animateurs TAP.

Particularité liée au 11 novembre : les groupes de CM1 et CM2 auront le plaisir de recevoir lors d'une séance TAP le 3 novembre Jean Pellarin, notre historien local, qui leur racontera la vie d'un jeune villazois au début du siècle.



Yoga



Danse



Espace ludique



Sport



Une nouvelle directrice pour l'école primaire de Villaz

L'école primaire de Villaz accueille depuis la rentrée une nouvelle directrice, Mme Joëlle Rodrigue, anciennement directrice de l'école de Vallières. Entre prise de fonction, concertation avec ses collègues, coordination avec les intervenants périscolaires (mairie, garderie...), présentation auprès des parents, la rentrée est bien chargée !



Modification n°3 du PLU

Une récente évolution réglementaire, le volet urbanisme de la loi ALUR du 24 mars 2014, a conduit la municipalité de Villaz à engager une nouvelle procédure de modification de notre PLU.

Les articles de cette loi qui nous intéressent ont pour objectif d'inciter les communes à bien définir les silhouettes urbaines qu'elles souhaitent, pour les différents secteurs de leur territoire.

Ainsi il est nécessaire de fixer des règles sur les hauteurs des bâtiments, leurs longueurs, leur recul entre eux et également les limites de propriété, l'emprise au sol des bâtiments... Certaines de ces règles n'existaient pas encore dans le règlement de notre PLU, il convenait donc de le compléter. Par ailleurs, cette loi a fait disparaître la notion de coefficient d'occupation des sols, il était nécessaire de conforter les orientations déjà fixées par notre PLU en les rendant compatibles avec la nouvelle approche. Notre objectif reste toujours de réaliser une urbanisation dans laquelle la densité de population et le hauteur des bâtiments décroissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne du chef lieu. **Il est important de rappeler qu'une procédure de modification de PLU ne permet pas de modifier le zonage.**



Vous pouvez vous exprimer lors de l'enquête publique qui **aura lieu de mi-novembre à mi-décembre**, le dossier étant consultable en mairie. Les avis recueillis lors de cette enquête publique seront ensuite examinés par la commission urbanisme

afin de proposer la rédaction définitive du règlement. Cette modification devra alors être validée par le conseil municipal, et sera ensuite rendue applicable après exécution des formalités de publicité.

Le Conseil Municipal en bref

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr

Conseil du 8 septembre

Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité (TCCFE) :

Villaz adhère au Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE), autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité. Le Conseil valide que le SYANE reverse à la commune une fraction de la TCCFE qu'il a perçue suite à nouvelles dispositions entrées en vigueur.

Indemnité allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur :

M. Georges FASTIER, nommé Receveur municipal, sera indemnisé au taux de 100 % par an pour sa prestation de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable.

Prix de la fourniture d'eau potable :

Pour assurer les recettes nécessaires à l'entretien, au renouvellement et au renforcement du réseau, une hausse des coûts a été votée : 5 % sur le prix du m³ et 5,7 % de la partie liée à l'abonnement. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public en 2013.

Coupe de bois pour l'exercice 2015 :

Proposition de l'ONF pour mise en vente de l'exploitation de la parcelle 15 : délégation accordée à M. le maire pour signature de la convention d'exploitation groupée.

Recrutement d'enseignants pour animation d'activités périscolaires :

Intervention de 4 enseignants pour 2 à 4 heures d'animation hebdomadaires, rémunérés par la municipalité selon décret et note établis par le ministère de l'Éducation Nationale.

Transfert de la compétence petite enfance à la CCPPF :

Il est proposé au Conseil d'étendre les compétences statutaires de la CCPPF. Le conseil refuse ce transfert à cause d'un manque d'éléments budgétaires suffisamment précis et de l'intérêt discutable pour ce service sur Villaz.

Modification du temps de travail de certains agents du personnel communal compte-tenu de la réforme des rythmes scolaires :

Augmentation du temps de travail pour 7 agents et réduction pour 1 agent, avec leur accord. Validation de ces modifications par le Conseil, mise à jour du tableau des effectifs dès septembre et réservation des crédits nécessaires à la dépense.

Portraits d'artistes

Dans le **Villaz & Vous** de juin dernier, la municipalité avait lancé un appel aux artistes et créateurs de Villaz. Elles sont 11 à avoir répondu avec enthousiasme. Dans ce dossier nous vous proposons de découvrir le portrait de chacune d'elles à travers leurs réponses à quatre questions sur leur parcours, leur lieu de travail, les étapes de fabrication et leur production.

Début octobre nous les avons réunies, l'occasion de partager un moment privilégié dans l'environnement d'une profession où l'on crée souvent seul. Afin de concrétiser le dynamisme artistique de cette rencontre, l'équipe municipale a souhaité mettre en place une exposition "L'Artyshow" qui aura lieu le **dimanche 16 novembre** (détails en page 12), et mettra à l'honneur artistes et créatrices de Villaz. Nous espérons que ce rendez-vous culturel trouvera son public et fera pousser de nombreux Artyshow dans les années à venir.



Dominique Bourgeois

Auteur-photographe, Plasticienne, Art-thérapeute.
domi.bourgeois@yahoo.fr - 06 74 75 37 62

Je découvre la photographie à l'âge de 10 ans. Lors de mes études de graphisme, je travaille la photographie argentique en noir et blanc. En 1993 je suis sélectionnée pour la Biennale Internazionale di Fotografia - Torino. Dès 1997 je pratique et enseigne les arts plastiques et je mène mes études d'art-thérapie. En 2008 j'achète un appareil reflex numérique et en faisant une erreur de réglage, j'obtiens une image qui ressemble à une peinture. A partir de là naîtra la série "les intemporelles". Le concept est le même que pour mes séries précédentes, c'est une expression de ma démarche artistique : réduire ce qui est censé être une limite entre photographie et peinture. Saisir à la prise de vue une image dégageant une ambiance picturale et tendre vers l'abstraction. Tout se joue à la prise de vue, il n'y a pas de retouches post-traitement. Je travaille en extérieur, la nature, une certaine lumière sont des lieux propices à mes ressentis. Mes futures expositions seront mises à jour sur mon site.



Séverine Pérréard

Créatrice de luminaires

www.ozcreation.net Facebook : ozcreation.net

Pour une meilleure qualité de vie familiale et par ennui, j'ai arrêté ma carrière dans le commerce puis dans l'industrie pour me lancer dans ce projet de création. J'ai la chance d'être installée dans un coin de la maison de mon père, un endroit brut, isolé, sous les toits, où j'ai créé mon univers, idéal pour l'imagination et la création ! Pour mes créations je commence par le ramassage du bois, en cherchant des formes originales. Parallèlement je fabrique des abat-jour (mélange de tissus, plumes, fourrures). Un jour, par feeling, je les assemble et une lampe naît. Chaque création est unique, grâce à la forme que la nature a donné au bois utilisé. J'allie d'autres matières brutes tel que le béton pour le socle, le grillage, le verre. J'associe une touche d'élégance en utilisant des tissus originaux.

En octobre mes travaux étaient exposés au restaurant La Savoyarde à Talloires

Et en avril à la lumithèque de l'Espace 55 à Epagny.



Camille Bernard

Illustratrice - Peintre - Sculpteur

contact@camille-dessine.com

Après 3 ans d'études d'arts à l'école Emile Cohl de Lyon, je me suis mise à mon compte et j'ai débuté mon activité artistique en tant qu'illustrateur, sculpteur et peintre. J'ai un bureau chez moi pour l'illustration, j'emprunte parfois quelques ateliers, ou je suis en déplacement pour la sculpture. Mon travail naît de commande d'éditeur pour l'illustration (Fleurus, Hachette...) La sculpture est souvent une demande des stations de montagne, je travaille donc par l'intermédiaire d'agences événementielles (Afozic, les bonnes étoiles). Pour les tableaux c'est au gré de mes envies, ou de mes clients. Je passe de l'informatique, au pinceau, du crayon à la tronçonneuse !

4 titres à paraître : "Zoé au zoo", et "Zoé prend l'avion" collection Princesse parfaite chez Fleurus. "Margaux la crassouillette" et "Les animaux totems" collections les Coquinettes chez Hachette. Sculpture sur neige aux Arcs (grottes de glace, société les grottes de la meije).



Séverine Delétraz

Restauration Tableaux, Peintre

Sevie.d@orange.fr - 06 81 14 80 63 sur RDV

Après un bac d'arts plastiques, des études de restauration de tableaux à Lyon puis Florence, j'ouvre mon atelier à Villaz en 1996. Depuis 2012, je suis intervenante en arts plastiques pour le FJEP. Cette opportunité a fait resurgir des envies créatrices et depuis j'ai repris mes pinceaux. Voilà six mois que je partage un bel espace atypique avec une amie sculpteur. Dans mes tableaux se mêlent collages, texture et couleurs. Toujours déchirés, papiers divers et variés viennent s'équilibrer avec des jus colorés émanant du hasard et de la spontanéité. Puis un sujet semble apparaître comme une évidence. Sous le trait des pastels, du fusain... il continue de nourrir les variations de matière et devient porteur de sens. Après "Nos Chefs sont des Artistes" à l'espace Courrier d'Annecy, les "Rendez vous à l'atelier" en octobre, je pense participer à quelques expositions locales.



Nadine Sauvage

Création en crochet - Peinture

06 89 17 64 38

nadine.sauvage@icloud.com

www.laboutikalilou.com

Mon activité de créatrice est nouvelle, j'ai décidé il y a quelques mois de me lancer dans l'aventure. Je crée à mon domicile, à Villaz. J'ai des idées et des couleurs plein la tête ! J'ai besoin de toucher, de mélanger, de visualiser un projet. Je passe plus de temps avec un crochet entre les mains qu'avec des pinceaux, par manque d'une pièce "atelier". J'ai la chance d'avoir de solides connaissances en crochet, je pioche dans ce capital tout en faisant et en dé faisant pour arriver au résultat. J'expose à Chambéry dans la boutique Ety qui n'expose que des produits de créateurs locaux. J'ai effectué quelques ventes dans un magasin de mode à



Morzine, l'Artyshow sera ma première exposition. Je pense en faire avec l'association Créa Savoie et démarcher certains marchés de Noël.



Anne Bidaut

Plasticienne

a.bidaut@orange.fr - site : annebidaut.com

J'ai une licence d'arts plastiques et fait tellement d'autres choses avant ! Mon atelier est à mon domicile.

Chaque série de travaux correspond à un vécu, qui mijote, et resurgit ensuite. J'articule ces séries autour de quatre axes de travail : Les réalisations en eau forte qui incitent à la réflexion, à la lenteur. Les réalisations de livres et de collages avec la série autofiction. Les installations avec la série du papier au tissu, installations adaptées à ce lieu extraordinaire qu'est le hall d'entrée de l'IUT d'Annecy-le-Vieux et enfin un axe de travail autour des assemblages avec la série humour. L'humour opère un décalage de sens qui souvent dédramatise les événements en même temps qu'il les révèle.

10 octobre - 5 décembre : I.U.T d'Annecy-le-Vieux, nouvelle installation, de nombreux croquis et la "bourse d'échange de scribouillis".

28 novembre - 5 janvier : Mairie d'Annecy-le-Vieux, gravures et peintures

En janvier : Maison de repos de Bon Attrait, peintures.



Cécile Cluzan

Créations textiles et papiers

ceccluz@yahoo.fr - laginette.canalblog.com

Un jour j'ai commencé à coudre une taie d'oreiller et d'autres petites choses pour mon fils. Petit à petit j'ai réalisé des pièces plus techniques. Pour l'instant mon atelier ressemble à une table chez moi ! Mais je recherche un atelier qui serait également un point de vente sur Annecy avec des amies créatrices. Je suis curieuse de beaucoup de techniques mais je me cantonne à deux activités qui me tiennent le plus à cœur : la couture et le travail du papier par l'origami. Pour un objet en tissus, je commence par un prototype et la création d'un patron, si l'effet est concluant je décline l'objet en série en changeant à chaque fois les motifs et couleurs utilisés. Je modifie régulièrement les pièces, le but du jeu étant de prendre du plaisir à créer.



Pour l'origami je propose depuis la rentrée des ateliers à domicile ou chez moi. Sinon j'expose sur les marchés de créateurs, comme celui du dernier samedi du mois place des Cordeliers à Annecy. Je propose également des ventes privées à domicile.



Stéphanie Gerbaud

Sculpteur

gerbaud.stephanie@gmail.com - www.stephaniegerbaud.blogspot.com

Après un bac arts plastiques et une licence de lettres, un poste à la ville de Lyon au service éducatif, je suis devenue sculpteur en 2008. Je sculpte les livres et la faïence. Jusqu'à avril 2014 je travaillais chez moi à Villaz, mais j'ai enfin trouvé un atelier, que je partage avec Séverine Delétraz. C'est un lieu spacieux qui favorise mon efficacité. Pour les livres je chine tout d'abord l'objet rare. Je ne sculpte que des livres anciens. Une couverture, des illustrations sont autant de signes qui guideront mon choix. Je garde ensuite le livre sous mes yeux afin de mûrir l'idée qui jaillira sous les traits du scalpel, la sculpture qui émerge est en rapport avec le contenu. Pour l'argile, je travaille la faïence en réalisant des séries autour d'un même thème.

10 décembre - 10 janvier à l'Auberge de Létraz à Sévrier

Janvier 2015 : Médiathèque de Carquefou

Avril 2015 : Salon des peintres et sculpteurs à Grenoble

Vous trouverez le reste du calendrier 2015 sur le blog.



Brigitte Dugast

Encadrement créatif et cartonnage

04 50 60 66 03 - cadrologis@hotmail.fr

<http://cadrologis.jimdo.com/>

Après avoir été animatrice d'ateliers dans une boutique d'encadrement, j'ai créé en 2011 une auto-entreprise de formation et animation en loisir créatif. Mon atelier est au rez-de-chaussée de mon logis où je peux accueillir 4 à 6 personnes. Pour l'encadrement je choisis d'abord le sujet et la technique adaptée. Puis c'est la découpe des cartons, l'habillage avec des papiers. Pour le cartonnage, je choisis un modèle puis c'est la découpe, le montage du volume et l'habillage intérieur et extérieur. Les murs de mon atelier sont couverts de cadres, les objets en carton sont présentés ainsi que les meubles en cartons en cours de fabrication. Lors des ateliers d'encadrement, je propose d'observer le document à encadrer puis on dessine un patron. Une bibliothèque d'image est à la disposition des participants, je sers de guide technique aux envies créatrices de chacun. Pour les meubles en carton, la démarche est la même, nous partons du souhait de chacun puis on dessine un patron avant de mettre en route la fabrication.



Sophie Schirrer

SO philomètre

www.so-philometre.com

Je suis diplômée de la Haute École des Arts Appliqués de Genève. Après des aventures professionnelles en communication et en ouvrant une boutique de confection, j'ai trouvé le mode d'expression qui allie mes domaines de prédilection : l'image et le tissu. Je réalise des tableaux textiles. Je travaille à la maison, mais je cherche un local pour installer mon atelier. Mes machines à coudre partagent l'espace avec des piles de textiles, rangées par couleurs. Mon plaisir est de mélanger les couleurs, les faire se répondre pour qu'ensemble elles produisent une image vive et harmonieuse. J'assemble en donnant au fil une force visuelle dont il est souvent dépourvu. Dans mon travail il est très visible et participe au processus de création autant que le tissu. Une fois l'ensemble terminé je le tends sur un châssis. Les tableaux que je confectionne sont contemporains, colorés et vibrent de fils et de textures. Je présente mon travail lors de salons d'artisans créateurs.



Elise Pinel

Créations de bijoux et peinture

lilite.tcreations@gmail.com

06 22 64 35 31 - www.artbay.fr/createur/lilite-t/

<http://lilitet.ultra-book.com/>

Mon atelier est mixte, entre bijouterie et peinture. C'est une antre où tout se mélange, images, déco, photos, mobilier, afin de créer une ambiance propice à la création. Une création naît bien souvent du hasard, de l'association avec d'autres pièces qui se retrouvent et se complètent. Je considère être constamment en apprentissage de nouvelles techniques. Pour les peintures ce peut être un visage, un regard, une envie de peindre qui guidera la naissance d'une toile. Mes productions sont plus centrées sur les minéraux et le travail de matières nobles comme l'argent. J'ai participé au salon des minéraux de Bruxelles en septembre dernier et je suis en recherche de galerie pouvant accueillir les bijoux et les peintures. Je puise mon inspiration dans le



travail de Beth Legg et son recueil sur les bijoux naturels. Mais également en écoutant et regardant les autres, la diversité est riche d'influence.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Tous les ans, au 1^{er} Novembre, jour de la Toussaint, une quête est organisée aux portes du cimetière par l'association «Le Souvenir Français». Les fonds récoltés sont destinés à entretenir et fleurir les tombes des Soldats morts pour la France lors des deux grands conflits : la guerre de 1914 à 1918 ainsi que celle de 1939 à 1945. Ces fonds servent également à perpétuer le devoir de mémoire, envers principalement les jeunes générations, au cours des cérémonies et par des actions auprès des écoles, des collèges et des lycées. En cette année du centenaire de 14-18, soyez généreux envers ceux qui ont donné leur vie pour la France. Le comité cantonal vous remercie, par avance, pour le don.

APE

Une nouvelle année scolaire a débuté. Les écoliers ont repris le chemin de l'école avec au fond de leurs cartables les nouveaux rythmes scolaires. Chacun prend ses marques et nous suivrons nos enfants tout au long de l'année pour analyser leurs répercussions. L'APE est présente pour permettre aux élèves de participer aux divers projets mis en place par l'équipe enseignante (culturels, sportifs ou artistiques). Pour cela, nous avons toujours besoin de vous.

A quoi sert l'adhésion ?

A chaque rentrée nous faisons un appel à cotisation (8 € par famille pour cette année) qui vous permet de soutenir nos actions indépendamment de nos différentes manifestations. A compter de Noël, chaque famille adhérente se verra offrir "un petit plus" à chaque événement que nous organiserons. Vous pouvez adhérer tout au long de l'année... Nous remercions toutes les personnes ayant participé au marché de l'automne et vous donnons rendez-vous au marché de Noël qui aura lieu le samedi 13 décembre à l'école.

BIEN VIVRE À VILLAZ

Notre association vous propose une soirée du réveillon pour le **mercredi 31 décembre 2014** Dans la salle des fêtes de Villaz.

Animation thème : les années 80

Places limitées, sur réservation

Informations et réservation : bienvivreavillaz@gmail.com - 04 50 64 90 33

LES RENARDEAUX

Les mois de novembre et décembre aux Renardeaux

En novembre, le réseau ACEPP74, dont font partie les Renardeaux, célèbre la Fête de l'enfance, autour du thème de la montagne et de l'environnement.

Quatre journées, du 18 au 21 novembre, à destination tour à tour des professionnels, des enfants (deux journées, dont un spectacle), et des parents.

Le jeudi 18 décembre auront lieu le spectacle et le goûter de Noël, et l'on espère bien profiter d'une petite visite du Père Noël !

Et bien sûr, comme tout au long de l'année : les cafés de parents pour des moments de convivialité, l'implication dans les commissions de réflexion et les projets qui rythment la vie de la crèche, pour les parents qui le souhaitent !



FJEP

En ce début de saison, il reste quelques places dans les cours suivants :

- **Arts plastiques** : cours ados du jeudi 17h45 / 19h15

- **Anglais** (conversation pour adultes) : jeudi de 20h30 à 22h00

Ski : L'activité ski de piste pour enfants les mercredis va se poursuivre cet hiver avec de nouveaux horaires : rendez vous à 12h45 sur le parking de l'école maternelle de Villaz, retour prévu à 18h15. 9 sorties sont prévues du mercredi 8 janvier au mercredi 25 mars 2015.

Plus d'info et pré-inscriptions sur le site internet du FJEP : www.fjepvillaz.fr.

A noter: rendez vous le jeudi 13 nov à 20h, à la salle des fêtes, pour les inscriptions.

Appel aux bénévoles

Si vous avez envie de donner une heure ou plus de votre temps pour participer au Téléthon et/ou à l'Artyshow du 16 novembre pendant lequel le FJEP proposera un point chaud, merci de prendre contact avec l'association à l'adresse suivante :

contact-animations@fjepvillaz.fr.

LE CLUB DE SENIORS

L'assemblée générale annuelle aura lieu le **samedi 31 janvier 2015** à 10h30 à la salle de fête de Villaz, elle sera suivie d'un repas partagé en toute convivialité.

Toute personne voulant prendre connaissance de l'association et nous rejoindre sera la bienvenue.

Contact : 04 50 60 61 62



LA BATTERIE-FANFARE, L'ÉCHO DU PARMELAN

Nous organisons, conjointement à la vente de pommes de l'APE de Nâves, une vente de boudins à la chaudière le samedi 22 novembre au matin, sur la place du marché de Nâves. Ambiance chaleureuse et convivialité seront au rendez-vous.

PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

Toussaint : samedi 1^{er} novembre, messe à l'église de Pringy à 10h.

Commémoration des défunts : dimanche 2 novembre, messe à l'église de Villaz à 10h30.

Mardi 11 novembre : Célébration de la parole, pour la paix à 18h à l'église de Villaz (sans Eucharistie).

Dimanche 16 novembre : messe à l'église de Nâves à 10h.

Dimanche 7 décembre : messe à l'église de Villaz à 10h. 2^e dimanche de l'avent

Dimanche 21 décembre : messe à l'église de Nâves à 10h. 4^e dimanche de l'avent

Noël : messe de la nuit. Le **mercredi 24 décembre** en soirée. Pour toute la paroisse Saint-Marc, dans la grande salle polyvalente d'Argonay. L'horaire sera indiqué dans la feuille paroissiale.

Noël : Messe du jour de Noël le **jeudi 25 décembre** à 10h à l'église de Villaz.

FILIERE AVENTURES

Les activités de l'automne 2014

"Les mercredi du club" :

5-12 et 19 novembre / 18€

Escalade en salle ou en extérieur 13/18h, de 6 à 14 ans

VTT descente 13/18h de 10 à 14 ans

Encadrement professionnels et bénévoles de l'association.

Les activités de l'hiver 2015

La glisse sous toutes ses formes à partir du 6 décembre

Ski alpin : freeski, slaloms

À partir de 5 ans et niveau 1^{ère} étoile

mercredi après midi : 5 séances

mercredi après midi : 10 séances

samedi matin : 10 séances

Vacances de Noël

Stages et journées : ski alpin, snowboard, raquettes

Pour plus d'infos : www.filiereaventures.fr

Présidente : Nicole Charvier

Secrétariat : 06 87 84 76 63

LA BIBLIOTHÈQUE

C'est la rentrée ! A cette occasion les bénévoles ont décidé de rajeunir leur bibliothèque. L'espace destiné aux enfants a donc été repensé. Les jeunes lecteurs et leurs parents sont ravis de ces innovations. La prochaine étape sera de redéfinir l'agencement des salles de lecture et des prêts pour les adultes.

Toujours dans le domaine des nouveautés, n'oubliez pas de consacrer quelques minutes à la vitrine de l'entrée de la bibliothèque. Elle sera décorée suivant des thèmes qui changeront tous les 2 mois. Ainsi au mois

de novembre, nous vous proposerons des ouvrages et des objets consacrés à la guerre de 14/18. La rentrée c'est aussi la rentrée littéraire c'est pourquoi nous allons faire l'acquisition d'ouvrages édités récemment afin que nos lecteurs profitent de l'actualité.

Le travail ne manque pas pour les bénévoles et si vous voulez rejoindre notre équipe vous serez toujours les bienvenus.

Horaires d'ouverture :

Mercredi 16h – 18h

Vendredi 16h – 16h30 (en période scolaire)

Samedi 10h – 12h

CLUB DES SPORTS

Inscription pour le ski :

Vendredi 7 novembre de 18h à 19h30

et **samedi 8 novembre** de 10h à 12h

Salle de la filière à Villaz (salle située sous la poste).

Pensez à venir avec votre enfant pour l'essayage des vestes de ski (cette année on passe au bleu !) et à apporter un certificat médical.

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 janvier à l'adresse mail : communication@villaz.fr

La prochaine édition du Villaz & Vous paraîtra fin janvier, ce sera le n° 4 de février/mars.



Les événements de votre village

Cérémonie du 11 novembre

La Municipalité et les anciens combattants vous invitent à participer le **mardi 11 Novembre à 10h30**, à la cérémonie commémorative qui se déroulera devant le monument aux Morts de Villaz.

Rassemblement prévu à 10h20.

En cette période anniversaire du Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, des lettres de Poilus seront lues par des élèves de l'école ainsi que par deux adultes et les enfants entonneront la Marseillaise. La cérémonie se clôturera sur un lâcher de pigeons voyageur, symbolisant le plus fiable moyen de communication des soldats dans les tranchées. Cette journée sera également l'occasion d'inaugurer le Monument aux Morts récemment rénové. Vous êtes cordialement invité au verre de l'amitié qui suivra, dans la salle du conseil à la Mairie.

Pour information, la cérémonie de Nâves-Parmelan aura lieu à 9h40.

Téléthon

Le FJEP organise le **samedi 6 décembre** une journée au profit du Téléthon, activités proposées tout au long de la journée à la salle des fêtes de Villaz pour récolter des fonds. Tombola avec en 1er prix un poulailler en bois et toit de chaume réalisé par Gaby, maître couvreur. Activité manuelles autour de Noël proposées par nos intervenantes arts plastiques et sculpture. Dans l'après midi tous les enfants sont invités au traditionnel Arbre de Noël que nous offrons tous les ans, la compagnie Théâtre Tout Terrain donnera un spectacle de clown et de magie. Enfin, une soirée théâtre d'improvisation et casse-croûte campagnard vous seront proposés. Venez profiter de cette ambiance festive en famille

Informations à suivre sur le site www.fjepvillaz.fr

"En préparant Noël"

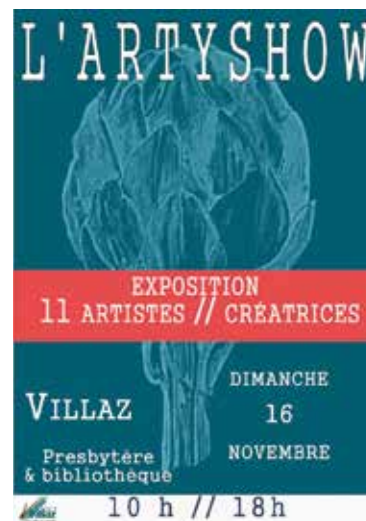
La bibliothèque organise une journée festive qui aura lieu le **samedi 13 décembre**. De nombreuses activités prévues, informations à suivre sur le site www.villaz.fr

Exposition l'Artyshow,

dimanche 16 novembre de 10h à 18h dans l'ancien presbytère et la salle d'exposition de la bibliothèque.

Venez découvrir les travaux des **11 artistes et créatrices de Villaz**.

Crêpes et vin chaud proposés par le FJEP.



À NOTER



UN PLAN HIVERNAL POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS

Notre chef-lieu culmine à 705 m, mais l'altitude de Villaz commence à 455 m pour s'étirer jusqu'à 1597 m ! La dernière habitation permanente se situe à hauteur de 1000 m environ. Les services techniques municipaux anticipent déjà pour organiser la sécurité routière face aux rigueurs de l'hiver. Déneigement et salage se répartissent selon un schéma bien défini dit "plan de déneigement" soumis au vote du Conseil Municipal, comme chaque année depuis 2010. Les axes principaux, que représentent les routes d'Aviernoz, de la Filière, de Nâves,

les informations pratiques

du Pont d'Onnex, du Porcheron ou l'avenue de Bonnatrait, sont pris en charge par le Département grâce à l'intervention des moyens du Conseil Général. Une entreprise spécialisée se charge du déneigement de la route des Vignes, la rue du Loutre - voies empruntées par les transports scolaires - et du Parc d'Activité de la Filière. Les routes secondaires de la commune ainsi que les trottoirs et chemins piétonniers sont entretenus par les services techniques de la commune.

Le salage est réalisé grâce à 3 engins et réservé en priorité aux trajets des transports scolaires, aux accès en pente, aux zones ombragées et aux carrefours routiers. Le 13 octobre 2014, le Conseil Municipal a approuvé ce plan à l'unanimité. Néanmoins, si les routes sont bien dégagées, il faut rouler avec prudence et, pour rappel, équiper son véhicule au minimum de pneus hiver.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} septembre, nouveaux horaires à la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 11h
Lundi et vendredi : 14h30 à 16h30
Mardi et jeudi : 16h30 à 19h30
Fermeture le mercredi

Tel : 04 50 60 61 64 - Fax : 04 50 60 66 73

Courriel : mairie@villaz.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants qui souhaitent leur soumettre un problème particulier. La permanence se tient le vendredi tous les 15 jours.

Rendez vous doit être pris en mairie au 04 50 60 66 73.

Dates des prochaines permanences :

- 31 octobre à 18h.
- 14 novembre à 18h
- 28 novembre à 18h
- 12 décembre à 20h